

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 7 janvier 2013

ERRATUM - RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Petrobank Energy and Resources Ltd. (PBG)
Réorganisation Corporative

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent apporter une correction à la circulaire no. 001-2013 en date du 2 janvier 2013 et l'avis aux membres no. 2013-003 en date du 2 janvier 2013 relativement au nouveau livrable des contrats d'options PBG2. La portion en espèces équivalente à 0,51 action ordinaire de PetroBakken Energy Ltd. (« PetroBakken ») aurait dû être 5,23\$CA et non pas 0,52\$CA. Cette portion en espèces est égale au prix de fermeture de PetroBakken au 31 décembre 2012, multiplié par 0,51. Par conséquent, le nouveau livrable par contrat PBG2 est le suivant :

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **100 actions de Petrobank, 110 actions de Petrobakken et une portion en espèces équivalent à 5,23\$CA**

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

Impact sur les contrats exercés

Le nouveau livrable sera effectif à l'ouverture des marchés le 8 janvier 2013. Les montants de règlement provenant de l'exercice de contrats PBG2 du 3 janvier 2013 au 7 janvier 2013 seront manuellement corrigés afin de refléter la portion en espèces révisée.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 007-2013